

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES  
AFFAIRES ADMINISTRATIVES

85/099 du 10/01/85  
DECRET N° /MESS.UMNG.SG.DPAAD.CA/10.

SERVICE DU PERSONNEL  
ENSEIGNANT

Portant intégration dans le statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI et nomination de certains enseignants.

SFL

LE PREMIER MINISTRE

VISAS :

- VU La Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU la loi 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires en République Populaire du Congo ;
- VU l'Ordonnance 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de BRAZZAVILLE ;
- VU l'Ordonnance 09/74 du 14 Mai 1974 portant modification de l'Ordonnance 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de BRAZZAVILLE ;
- VU l'Ordonnance 034/77 du 28 Juillet 1977 portant changement de Nom de l'Université de BRAZZAVILLE en Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université de BRAZZAVILLE ;
- RECT.UMNG.VU le Décret 81/675 du 29 Septembre 1981 modifiant le Décret 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université de BRAZZAVILLE ;
- VU le Décret 75/490 du 14 Novembre 1975 portant fixation des traitements et salaires des personnels de l'Université de BRAZZAVILLE ;
- VU le Décret 76/439 du 16 Novembre 1976 portant organisation de l'Université de BRAZZAVILLE ;
- VU le Décret 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- DGFP.VU le Rectificatif 84/923 du 19 Octobre 1984 au Décret 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- VU le Décret 59/23/FP-BE du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires dans les cadres de la République Populaire du Congo ;
- VU le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- VU le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- VU le Décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière administrative et reclassements ;
- VU l'Arrêté 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- VU les Certificats de prise de service n°s 0059 et 0078/UMNG.SG.DPAAD des 17 et 23 Janvier 1985 ;
- VU le Décret 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

.../...

VU les dossiers de candidature aux postes d'enseignants à temps plein présentés par les intéressés ;

DECRETE :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 12 (nouveau) du Décret 81/675 du 29 Septembre 1981 susvisé, les enseignants ci-dessous désignés sont recrutés à l'Université Marien NGOUABI, intégrés dans le statut du personnel et nommés suivant le tableau ci-après :

Noms et Prénoms	Date et Lieu de naissance	Diplôme	Grade	Indice	Date de prise d'effet
1- TSOKINI Dieudonné	19 Juillet 1954 à Lékana (Région des Plateaux)	Doctorat de 3ème cycle	As.Stag. de 1ère Classe	1110	03.01.85
2- TCHICAYA Simon Blaise	4 Juillet 1949 à Brazzaville	-"-	-"-	1110	17.12.84

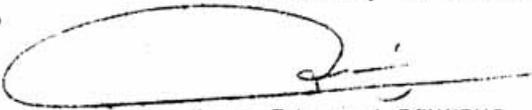
.../...

1194

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 10 JUILLET 1985

Par le Premier Ministre,



Ange Edouard ROUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale



Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS :

PM/CAB	1
SGCM/BC	1
JORPC	1
DGFP	1
MESS/CAB	3
DAAF	1
UNNG	15
FLSH	1
Intéressés	2

